

Et la lumière fut sur le court principal !

Pour une utilisation optimale des cours de tennis situés à Miel, il a été nécessaire de procéder à l'installation d'un éclairage homologué pour l'un d'entre eux.



C'est la société CITEOS qui a procédé à la mise en place des projecteurs pour un montant total de 17 357,28 € TTC. Cet aménagement a été subventionné à 36 % par l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 5207 € et à 30% par le Conseil Départemental pour un montant de 4 339 €. Récupération de la TVA déduite, le reste à charge de la commune est de 4964.28 €

C'est le vendredi 22 mars qu'a eu lieu la mise en route et la remise des clés de l'éclairage du court principal en présence du maire Jean-Michel Monteil, de deux représentants de l'entreprise CITEOS, du président du Tennis Club Beynat le Coiroux David Salvat, du secrétaire Didier Lecomte et de l'ancien président Jean-Daniel Grandchamp qui a participé à la mise en route du projet. Élise, une jeune licenciée du club était

aussi de la partie

Ce nouvel éclairage, 100 % LED a d'ores et déjà fait sensation lors de cette première utilisation. Pour le club, Il devrait permettre l'organisation de tournois officiels en extérieur. Pour les beynatois ou habitants des communes voisines, ce sera également l'opportunité de jouer en nocturne ; sans oublier les nombreux touristes qui aiment pratiquer ce sport pendant l'été.